CR Conseil LER 22 mai 2017

Présent-e-s: Michèle ARRUE, Christian GALDON GASCO, Cristina BERNALDO, Cristina CLIMACO, Françoise CREMOUX, Enrique FERNANDEZ DOMINGO, Laura FOURNIER, Daniel LECLER, Myriam PONGE, Julio PREMAT, Joana RUBIO, Pascale THIBAUDEAU, Xavier TABET, Mercedes YUSTA RODRIGO

Excusé-e-s: Annick ALLAIGRE, Camilo FAVERZANI, Isabel DESMET, Jean-Louis FOURNEL, Marta LOPEZ IZQUIERDO

Direction du laboratoire

L'ensemble du Laboratoire remercie chaleureusement Julio pour son mandat et les onze années passées à la tête de notre laboratoire.

L'ensemble des présent-e-s approuve, avec un vote à l'unanimité, la nouvelle direction du laboratoire :

Directrice: Pascale THIBAUDEAU

Vice-directeur: Enrique FERNANDEZ DOMINGO

Restructuration du laboratoire

L'ensemble des présent-e-s vote à l'unanimité en faveur du principe de restructuration du laboratoire en un maximum de trois axes.

Comités de suivi

Les responsables doivent convoquer les doctorant-e-s par mail. Les entretiens doivent avoir lieu entre la fin du mois de mai et le début du juin. Les dates proposées sont les 1, 2 et 8 juin.

L'ordinateur du bureau D311 n'est pas équipé pour faire un entretien par Skype.

Les rapports d'entretien doivent être transmis à la direction de l'ED, avec copie à l'étudiant-e et directeur/trice de la thèse. Après la rentrée, nous ferons un bilan des résultats et du déroulement des comités pour éventuellement proposer des ajustements ou des modifications.

La date limite de réinscription en doctorat est fixée au 15 septembre 2017.

Point budget

Myriam Ponge annule sa demande d'aide au déplacement.

Le conseil accorde une aide de 600 € à Natalia Molinaro pour un déplacement en Argentine, et 100 € à Valentina Besia pour un voyage entre l'Italie et la France.

Laura Fournier demande si un déplacement pour une réunion de la Société des Italianistes pourrait ouvrir droit à une aide du laboratoire. Le conseil considère qu'il ne s'agit pas là d'une activité de recherche et que cela n'entre pas dans le cadre des financements possibles.

Un dernier point budget est prévu à la rentrée.

Débat sur le prochain contrat

La discussion s'engage autour des problématiques suivantes :

- Structuration autour de deux axes plutôt que trois
- Equilibre des forces par rapport au nombre d'EC dans chaque axe
- Stratégie et affichage
- Cohérence du projet

La réduction des axes favorisera la circulation des EC et des doctorant-e-s, grâce à des problématiques larges.

En termes d'affichage des forces, structurer le laboratoire en deux axes serait plus pertinent du fait du déséquilibre entre l'axe 1 et les deux autres. Si on les regroupe en un seul, l'axe 2 sera plus hétérogène mais, tout en restant plus faible en forces produisantes que l'axe 1, on aura une répartition plus équilibrée. Les EC peuvent participer aux activités des deux axes et ne sont pas assigné-e-s définitivement à l'un des deux. Cette nouvelle organisation ne ferait qu'entériner des pratiques déjà existantes pour un certain nombre d'EC.

Si deux axes, ils seront *per se* transversaux, d'où la nécessité de penser par projet à l'intérieur de chaque axe. Distinguer des projets plus spécifiques à chaque axe, et des « projets transversaux » qui seraient des projets croisés et collectifs, et pourraient dépasser les limites chronologiques et géographiques que l'on s'est fixées jusqu'à présent.

Des axes transversaux peuvent devenir des thématiques : exemple de l'axe genre qui, dans l'actuel quinquennat, est devenu une thématique effective d'axes non transversaux.

Il faut dissocier les axes et les projets de recherche des séminaires doctoraux (le séminaire n'est pas à proprement parler une activité de recherche).

Quelle qu'elle soit, la structure doit montrer le pilotage de l'équipe. Il faudra proposer une souplesse interne dans une structure d'ensemble. Il est important que les projets internes aux axes, spécifiques ou transversaux, soient portés par un ou plusieurs porteurs identifiés.

La nouvelle structure implique de se penser d'abord comme membre d'un laboratoire participant à différents projets et non plus comme membre d'un axe ou d'une équipe. Du point de vue des attentes ministérielles, les projets sont davantage pris en compte que des groupes travaillants sur un « sujet ».

Parallèlement aux projets transversaux, le séminaire doctoral reste le lieu de la spécialité (d'où importance de bien faire la distinction).

Le projet « Humanités numériques » (Marta) est une proposition qui peut être à la fois une boîte à outils –instrument de formation pour étudiant-e-s et EC offrant des points de rencontre intéressants- et une thématique commune. Peut permettre la création de nouveaux objets et ouvrir des opportunités de financement (notamment par le Labex « Créations numériques »).

Dans la présentation du contrat, il faudra proposer des projets et un calendrier, avec possibilité de révision à mi-parcours en fonction de l'évolution de la vie du laboratoire. Un projet peut ne pas couvrir l'ensemble du contrat (5 ans) mais se planifier sur un temps plus court. Prévoir l'articulation des futurs projets avec les réalisations passées (ou ce qui n'a pas pu être réalisé et peut donc être reporté dans le prochain contrat), afin de bien dégager la continuité entre les deux plans.

Ne pas oublier de faire le lien avec les diplômes de nos formations.

Nous pouvons proposer la création de parcours au sein des mentions de notre doctorat (actuellement trois : « études hispaniques/lusophones/italiennes ») en dehors du contrat. Si nous voulons créer de nouvelles mentions, il faut le faire au sein du contrat. Il ne semble pas souhaitable de demander la création de nouvelles mentions (risque de dilution de la dimension disciplinaire), en revanche les parcours pourraient permettre de préciser le domaine de la thèse (ce qui a ses avantages et ses inconvénients).

Conclusions:

- On s'achemine vers deux axes plutôt que trois (intitulés à trouver et projets cohérents surtout pour l'axe 2)
- Deux propositions de continuité de projets : la ville et archaïsmes (concernent axes 1 et 2).
- Appel à propositions de projets pour la fin juin (une douzaine) : un paragraphe, indiquer le(s) porteur(s) et les forces engagées, un calendrier prévisionnel.

Conseil restreint aux directeurs/trices de recherche

Examen des projets de demande de contrat doctoral :

- Alessandro Monachello (Laura Fournier), « La langue de Giovanni Verga à l'épreuve de la traduction : étude comparée des traductions françaises de I Malavoglia et du contexte éditorial de réception de la poétique vériste »
- Macarena Miranda (Julio Premat), « Nouvelles mémoire, nouvelle littérature (Chili) »

Les deux projets, de bonne tenue, sont commentés et des conseils d'amélioration sont proposés pour transmission aux candidat-e-s. Ils reçoivent un avis favorable du conseil restreint.

Prochaine réunion 28, 29 ou 30 juin : Doodle en cours, merci d'y répondre au plus vite !

Enrique Fernandez et Pascale Thibaudeau